Alors que le COVID semble vouloir nous laisser tranquille, l'actualité internationale avec la guerre en Ukaine vient perturber gravement notre quotidien alors que nous venons de franchir le seuil de l'année 2022.

Il y a 5 ans, Mr MACRON prenait l'engagement en qualité de candidat à la présidentielle par lettre du 18 mars 2017 :

« Je protégerai le pouvoir d'achat des personnes retraitées. Nous ne toucherons pas au niveau des pensions ».

Force est de constater qu'une fois élu, il a emboîté le pas de ses prédécesseurs en accélérant la cadence!

- Hausse de 25% de la CSG,
- gel de la revalorisation des pensions deux années de suite
- sous indexations manifestes particulièrement pour 2021 à un moment où l'inflation galopante affecte durement et durablement des produits de base comme l'énergie, l'alimentation, les transports, ... qui correspondent à des dépenses contraintes.

L'évolution des pensions et des retraites est ainsi en retard sur l'évolution des prix et plus encore sur celle des salaires et ce alors que les profits des plus riches augmentent. Du point de vue financier on peut qualifier ce quinquennat « Les années à 100 Milliards » !!! enfin pour les actionnaires du CAC40

Nous n'oublions pas les propos des membres du gouvernement contre les personnes retraitées jugées nanties à 2 000 € mensuels ainsi que les mesures touchant au montant des APL.

Pourtant, dans notre pays, plus de 5 millions de personnes retraitées connaissent des difficultés monétaires, et plus d'un million d'entre elles se situent sous le seuil de pauvreté et depuis 2014, le pouvoir d'achat des retraités a diminué, de près d'un mois de pension par an!

La pandémie a révélé les failles de notre système de santé (résultat de politiques régressives successives) qui ont eu des conséquences fatales pour nombre de personnes âgées privées des soins hospitaliers requis, d'autant plus qu'une circulaire Gouvernementale de Mars 2020 imposait aux EHPAD d'organiser le tri des malades , les personnes de plus de 75 ans ne devant pas être hospitalisées !!!

N'oublions qu'en pleine pandémie ce Gouvernement à supprimé plus de 5700 lits !!! alors que le SEGUR de la santé promettait des améliorations en lits, en personnels et en matériels.

- Les reculs ne se manifestent pas seulement dans la santé mais dans tous les Services Publics. Fermeture systématique des services de proximité
- fracture numérique ont pour résultat l'isolement et la solitude des retraités et personnes âgées.

S'il est pourtant un domaine à renforcer, c'est bien le Service public notamment de santé à même de prendre en charge, en proximité, les besoins des populations.

L'abandon de la loi « Grand âge et Autonomie » présenté comme une des « mesures phares » de ce quinquennat, confirme le peu d'intérêt que Mr MACRON porte aux personnes âgées.

L'urgence est pourtant reconnue par l'expertise d'organismes officiels. Les manques en personnels, en établissement comme à domicile et les restes à charge insupportables continueront de plonger des personnes âgées et leur famille dans la détresse. Le livre de Mr CASTANET libère la parole des familles, des personnels, de cadres, voire d'anciens directeurs d'établissements. Et il démontre s'il le fallait que la maltraitance est institutionnelle soit par la recherche de profits dans le privé soit par le manque de moyens financiers dans le public.

Le gouvernement et les directions des groupes du privé se livrent à des opérations de communication. Comme il est de coutume dans une telle situation des fusibles sautent. Le gouvernement annonce qu'il va faire preuve de la plus grande sévérité et diligenter une enquête, d'ailleurs il nous promet un vaste plan de contrôle des 7500 EHPAD... contrôle effectué par les ARS qui sont donneurs d'ordre!!!

Comment croire en un tel discours alors que, depuis plus de 20 ans, des personnels, des professionnels, des organisations syndicales, des associations, alertent sur la situation des Ehpad, en soulignant combien les conditions de travail imposées aux agents ont des conséquences directes sur la vie des résidents? L'Intersyndicale des 8 Mayennais sera d'ailleurs d'une extrême vigilance suite aux pseudos contrôles effectués par les ARS et veillera à ce que les conclusions ne se retournent pas contre les personnels alors qu'ils sont eux aussi des victimes. Nous rappelons que le 30 janvier 2018, toutes les organisations syndicales des secteurs des Ehpad et de l'aide à domicile avec l'intersyndicale des 9 organisations syndicales et associations de retraités appelaient à une journée de grève et d'action. Ils n'ont pas réagi à notre colère, c'est indigne d'un pays qui refuse aux plus fragiles ce qu'il accorde généreusement aux plus fortunés pour accroître leur richesse.

Nous exigeons la promulgation d'une loi ambitieuse pour le grand âge, à la hauteur des demandes et des attentes.

L'Intersyndicale des 8 organisations et associations de retraités de la Mayenne rappelle que Mr MACRON s'engageait dans sa lettre de Mars 2017 à « valoriser [le] rôle indispensable [des retraitée-s] dans la société » par contre force nous est faite qu'il a toujours refusé de recevoir les représentants de l'Intersyndicale et qu'il n'a jamais eu le moindre mot contre les scandaleuses campagnes de «stigmatisation contre les vieux». L'absence de ministère dédié est la preuve du mépris vis-à-vis des 17 millions de personnes retraitées que nous représentons.

Cette première partie de notre déclaration ressemble à une diatribe uniquement dirigée contre MACRON est ses différents Gouvernements, Ne vous y trompez pas, l'Intersyndicale des syndicats et Associations de retraités de la Mayenne n'oublie pas que toutes les mesures de ces dernières années sont la continuité de celles initiées par tous les Gouvernements précédents

Des organismes officiels, Conseil d'Orientation des Retraites (COR), Comité de suivi retraites (CSR) ont confirmé que les pensions étaient déjà en baisse et que, si rien n'est fait, cela va continuer.

Aussi, plus que jamais, le groupe des 8 Mayennais rappelle les revendications qu'il défend depuis des années :

- La revalorisation de toutes les pensions et l'indexation de celles-ci sur l'évolution des salaires;
- ♣ Retour au calcul sur les 10 meilleures années pour le calcul des retraites du privé;
- Abandon de la hausse de la CSG de 1,7 point sur toutes les retraites ;
- ♣ Un revenu minimum de retraite pour tous, qui ne puisse être inférieur au SMIC
- Adaintien et amélioration des conditions d'obtention des pensions de réversion et à cet effet, relèvement du taux de la pension de réversion ainsi que la suppression des conditions de ressources dans le régime général;
- Rétablissement de la demi-part fiscale supplémentaire pour les parents isolés, veufs ou veuves ayant élevé seuls leurs enfants ;
- ♣ Suppression de la fiscalisation des majorations de pensions accordées aux retraités qui ont élevé trois enfants ou plus ;
- Suppression de la Contribution additionnelle de solidarité (CASA) de 0,3 % acquittée depuis le 1^{er} avril 2013 par tous les retraités imposables pour financer le coût de la prise en charge de la perte d'autonomie (contribution qui de surcroît a été détournée de son objet depuis plusieurs années);

En 2021, la réponse des personnes retraitées a été claire : à l'appel de nos organisations, elles ont manifesté, en dépit de la pandémie, à trois reprises : le 31 mars, le 1er octobre et le 2 décembre où 25 000 personnes étaient dans la rue à Paris ppour exprimer leur colère et leurs revendications.

Les alertes de nos organisations ont été nombreuses auprès des Préfectures, des élus, des ARS et dans les quelques lieux de représentation où nous siégeons, CDCA et HCFEA...

La retraite est un droit lié au statut d'ex salarié, ce n'est pas une prestation sociale. Les personnes retraitées n'attendent pas de la compassion mais une vraie justice sociale permettant de vivre dignement.

Etre retraité, ce n'est pas battre en retraite! Aujourd'hui comme demain Pas de trêve pour nos revendications